



## Mise en place du système de management environnemental des TRANSPORTS René MADRIAS

Depuis le début de l'année 2010, notre entreprise s'est inscrite dans la démarche 1,2,3 Environnement qui, par étapes successives, conduit à la certification environnementale ISO 14001.

Cet engagement, initié par la direction, animé par Florent CONDAMINE assisté de l'ensemble de l'encadrement et coordonné par Emmanuelle CHANOT de Théma Système, concerne tous les salariés de tous les secteurs de l'entreprise.

Le recensement des risques environnementaux et de toutes les utilisations de ressources (énergies, eau, fournitures et consommables, produits dangereux, fluides frigorigènes, etc.) et le plan d'actions prioritaires marquent la 1<sup>ère</sup> étape.

La 2<sup>ème</sup> étape consiste à prévenir les risques par la définition du programme de réduction des impacts environnementaux, la sensibilisation et la formation des salariés, la mise en place des bonnes pratiques sur le terrain et la prévention des situations d'urgence.

Lors de la 3<sup>ème</sup> étape, l'entreprise établit les procédures de maîtrise de l'environnement, mesure les progrès et les performances, intègre les nouvelles réglementations et corrige les dysfonctionnements éventuels.

L'obtention de la certification ISO 14001 au terme de ce processus sera l'affaire de chaque salarié et donnera à nos partenaires – fournisseurs, clients, collectivités locales, administrations- un signal fort de l'engagement des transports René MADRIAS pour le respect de l'environnement et la maîtrise du développement durable.

USSAC, le 10 Mai 2010

**Jean-Jacques MADRIAS**

**Philippe GUY**